

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 285 rapportant 1 arrêté n° 233 du 3 mars 1918

n° 285

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mars 1948

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1948

Date du numéro
31 mars 1948

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881 : Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935

Vu l'arrêté n° 233 du 3 mars 1948 portant expulsion sur le territoire de la Côte française des Somalis.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 233 du 1 mars 1948 en ce qui concerne Nadji Montana, Arabe Aoudi, est rapporté. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P. H. SIRIEX.